



FONDETTES

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 JANVIER 2011

Date de la convocation du Conseil Municipal : 18 janvier 2011

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 25

Nombre de pouvoirs : 8

L'an deux mille onze, le lundi vingt-quatre janvier, à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune s'est assemblé à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard GARRIDO, Maire.

Étaient présents : Gérard GARRIDO, Sabine LECONTE, Yves GIRARD, Luce TROUBAT, Catherine TOMAS, Alexandre BERTREL, Nelly BIDOT, Serge MESKO, Nathalie BOUIJOUX, Jacques SAURET, Yanne BENOIST, Ward HOOVER, Isabelle VARQUEZ, Philippe LACROIX, Françoise LEGUILLOU, Christiane AUBRY, Pascal TURCAN, Christine BOIDRON-JAMET, Philippe FROT, Michel PASQUIER, Dominique SARDOU, Catherine PARDILLOS, Philippe BOURLIER, Christophe GARNIER, Jean-Maurice GUEIT.

Représentés par pouvoir : Joël AGEORGES a donné pouvoir à Pascal TURCAN, Véronique LEDUC-TALIGAULT a donné pouvoir à Luce TROUBAT, Joseph MASBERNAT a donné pouvoir à Sabine LECONTE, Christine RENIER a donné pouvoir à Yves GIRARD, Bernard MORAT a donné pouvoir à Nelly BIDOT, Luc BOURRY a donné pouvoir à Catherine TOMAS, Nicole BELLANGER a donné pouvoir à Christophe GARNIER, Valérie MALGONNE a donné pouvoir à Dominique SARDOU.

Absents excusés :

Secrétaires de séance : Sabine LECONTE, Philippe BOURLIER

Session ordinaire

Donner acte des décisions du maire dans le cadre de la délégation du conseil municipal

Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 29 mars 2010, l'Assemblée délibérante prends acte des décisions du maire prises dans le cadre de la délégation :

N°	DATE	SERVICE ET OBJET DE LA DECISION	Coût en € T.T.C.																																				
249	09/12/10	Finances – Marché de service relatif au diagnostic accessibilité des établissements communaux recevant du public avec la société A2CH	11 002,52 €																																				
251	16/12/10	Finances – Marché pour un service de traiteur à l'occasion des voeux du personnel avec Sté Marceul, 7 rue Aristide Briand à Notre-Dame-d'Oé (* par personne)	24,54 €(*)																																				
253	20/12/10	Finances – Marché de transport de personnes âgées avec la société de Taxi D. Melina, 18 rue Jean Mermoz à Fondettes – 2 matinées et 2 après-midi/semaine (** coût hebdomadaire)	270 €(**)																																				
254	22/12/10	<p>Finances – Marché de service pour la gestion des déchets du centre technique municipal avec la société Sepchat Flaysakier, 30 avenue Charles Bedaux à Tours (location de bennes et traitements)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Déchets (bennes, fûts)</th> <th>Location/an HT</th> <th>Traitement HT</th> <th>Rotation HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bois (15 m3)</td> <td>540,00 €</td> <td>22 €/tonne</td> <td>85,00 €</td> </tr> <tr> <td>DIB (15 m3)</td> <td>540,00 €</td> <td>85 €/tonne</td> <td>85,00 €</td> </tr> <tr> <td>Chiffons (220 l)</td> <td>--</td> <td>550 €/tonne</td> <td>42,00 €</td> </tr> <tr> <td>Huiles usagées (220 l)</td> <td>--</td> <td>--</td> <td>32,00 €</td> </tr> <tr> <td>Liquide refroid. (220 l)</td> <td>--</td> <td>220 €/litre</td> <td>42,00 €</td> </tr> <tr> <td>Filtres huile (220 l)</td> <td>--</td> <td>220 €/tonne</td> <td>42,00 €</td> </tr> <tr> <td>Aérosols (220 l)</td> <td>--</td> <td>1 980 €/tonne</td> <td>42,00 €</td> </tr> <tr> <td>Piles (borne 20 l)</td> <td>--</td> <td>--</td> <td>45,00 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>. Rachat de ferraille : 155 € (benne 15 m3) . Rachat de batteries : 450 € (bac 660 litres) (valeur 09/2010 soumises à indexation Usine Nouvelle)</p>	Déchets (bennes, fûts)	Location/an HT	Traitement HT	Rotation HT	Bois (15 m3)	540,00 €	22 €/tonne	85,00 €	DIB (15 m3)	540,00 €	85 €/tonne	85,00 €	Chiffons (220 l)	--	550 €/tonne	42,00 €	Huiles usagées (220 l)	--	--	32,00 €	Liquide refroid. (220 l)	--	220 €/litre	42,00 €	Filtres huile (220 l)	--	220 €/tonne	42,00 €	Aérosols (220 l)	--	1 980 €/tonne	42,00 €	Piles (borne 20 l)	--	--	45,00 €	
Déchets (bennes, fûts)	Location/an HT	Traitement HT	Rotation HT																																				
Bois (15 m3)	540,00 €	22 €/tonne	85,00 €																																				
DIB (15 m3)	540,00 €	85 €/tonne	85,00 €																																				
Chiffons (220 l)	--	550 €/tonne	42,00 €																																				
Huiles usagées (220 l)	--	--	32,00 €																																				
Liquide refroid. (220 l)	--	220 €/litre	42,00 €																																				
Filtres huile (220 l)	--	220 €/tonne	42,00 €																																				
Aérosols (220 l)	--	1 980 €/tonne	42,00 €																																				
Piles (borne 20 l)	--	--	45,00 €																																				
255	16/12/10	Finances – Emprunt de 671 000 € auprès de la Banque Populaire, 2 avenue de Milan à Tours Durée 20 ans – taux fixe 3,35 % – mode d'amortissement progressif – échéances constantes – périodicité annuelle – période de mobilisation des fonds : 8 mois	---																																				
256	20/12/10	Direction générale – Contrat d'abonnement à une boîte postale avec La Poste à Fondettes	70,56 €																																				
257	22/12/10	Finances – Marché de maîtrise d'oeuvre avec l'entreprise A2i , 13 avenue de Bordeaux à Joué-Les-Tours pour l'aménagement de la rue Alfred de Musset	66 330,16€																																				

1 Avance sur subventions aux associations de la commune : Association Familiale de Fondettes, Association culturelle et d'animation de Fondettes "L'Aubrière", Association Sportive de Fondettes, Comité des Oeuvres Sociales du personnel communal

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de verser un acompte à quatre associations communales avant le vote du budget 2011 :

○ Association familiale	40 000 €
○ Alerte sportive de Fondettes	40 000 €
○ Association culturelle et d'animation "L'Aubrière"	40 000 €
○ Comité des Œuvres Sociales du Personnel.....	10 000 €

Les crédits consommés seront inscrits au budget général 2011.

2 Convention de répartition financière liée au fonctionnement du Syndicat mixte de gestion de la cuisine centrale de Fondettes entre le Département et la ville de Fondettes

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide d'adopter la convention entre le Département et la ville de Fondettes liée au fonctionnement du Syndicat mixte de gestion de la cuisine centrale de Fondettes.

D'une part, le Conseil Général et la ville de Fondettes s'engagent à compenser auprès du Syndicat l'écart entre le prix de revient et la participation des familles.

D'autre part, les parties s'engagent à participer au prorata du nombre de repas aux dépenses d'investissement de la cuisine centrale en fonction du nombre de repas de chaque collectivité.

3 Convention portant sur l'organisation et le financement du service des repas au collège Jean Roux entre le Département, le Collège Jean Roux, la ville de Fondettes et le Syndicat mixte de gestion de la cuisine centrale de Fondettes

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide la conclusion d'une convention entre les services de la ville de Fondettes, du Conseil Général, du Collège Jean Roux et du Syndicat mixte de gestion de la cuisine centrale de Fondettes portant sur l'organisation et le financement du service des repas au collège Jean Roux. La convention précise les modalités de répartition des tâches incombant aux intervenants des différentes collectivités et de prise en charge des coûts.

4 Convention de mise à disposition d'une partie du service communal des affaires scolaires au profit du Syndicat mixte de gestion de la cuisine centrale de Fondettes

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention à intervenir pour la mise à disposition à titre exceptionnel du service municipal des affaires scolaires de Fondettes au profit du Syndicat mixte de gestion de la cuisine centrale de Fondettes.

La convention est conclue pour une durée de trois ans. Le Syndicat mixte prendra en charge le remboursement du coût réel de cette prestation (rémunérations, charges sociales, taxes, cotisations, formations..).

5 Avis sur le projet de 2ème Programme Local de l'Habitat arrêté par la Communauté d'agglomération Tour(s)plus

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide d'émettre un avis favorable sur le projet du 2^{ème} Programme Local de l'Habitat de l'agglomération de Tours pour la période 2011-2016.

Le PLH définit pour une durée de 6 ans, les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements tout en assurant leur répartition équilibrée et diversifiée.

Les 4 objectifs définis pour ce 2ème PLH se décomposent comme suit :

- **un système urbain durable et attractif**
- **une cohésion urbaine et sociale**
- **un habitat en intelligence avec son milieu**
- **une autorité organisatrice de l'habitat.**

6 Avis sur la demande de déclaration d'intérêt général des travaux de restauration de la Choisille et de ses affluents

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de donner un avis favorable à la demande formulée par le Syndicat d'aménagement de la Choisille et de ses affluents en vue d'obtenir la déclaration d'intérêt général et l'autorisation "Loi sur l'eau" pour les travaux de restauration de la Choisille et de ses affluents.

Le Syndicat va entreprendre la réalisation des travaux du Contrat territorial sur la morphologie des cours d'eau du bassin versant de la Choisille. Ce contrat est un outil qui permet l'amélioration de l'état écologique des cours d'eau. Ces actions sont cohérentes avec les enjeux identifiés et les objectifs de la Directive Cadre Européenne.

7 Modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide /

- de donner un avis favorable à l'adhésion de la commune de Châtillon-sur-Indre au Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL 37) ;
- de donner un avis favorable à la prise de compétence "éclairage public" en tant que compétence à la carte du SIEIL 37 ;
- d'approuver l'ensemble des modifications statutaires et les nouveaux statuts du SIEIL 37.

8 Informations sur les activités de la Communauté d'agglomération Tours(s)plus

Conseil communautaire du 22 décembre 2010

ASSAINISSEMENT : Fixation des tarifs du Service Public d'Assainissement Collectif pour l'année 2011 :

Le Conseil communautaire a fixé, à l'unanimité, à compter du 1^{er} Janvier 2011, le prix de base de la redevance assainissement hors taxes sur le territoire des communes de Tour(s)plus. Pour Fondettes : 1,15 euros (inchangé).

Ci-après les coefficients de dégressivité applicables aux tarifs de base de la redevance pour les consommations d'eau des établissements industriels et artisanaux dont l'activité entraîne le rejet de volumes d'eaux usées supérieurs à 6 000 m³ :

Consommations en m ³	Coefficients
de 0 à 6 000	1
de 6 000 à 12 000	0,8
de 12 001 à 24 000	0,6
de 24 001 à 50 000	0,5
de 50 001 à 100 000	0,4
au delà de 100 000	0,3

De plus, le Conseil communautaire a fixé :

- le montant de la Participation pour Raccordement à l'Egoût (P.R.E.) à **5,80 €** le mètre carré de SHON (inchangé) ;

- à compter du 1er janvier 2011 est mise en place la prestation de contrôle des travaux de raccordement intérieurs lors de la vente d'un bien, sachant que la demande sera laissée à l'appréciation du vendeur ou de la personne assurant la vente du bien. Le tarif de cette prestation est arrêté à **100 € hors taxes** pour une réponse accompagnée d'un contrôle de conformité et à **30 € hors taxes** pour une réponse administrative simple sans déplacement.

- le tarif du traitement des matières de vidange est à **11,00 euros hors taxes la tonne** ;

- le tarif du traitement des graisses est à **74,00 € hors taxes la tonne** et le tarif horaire pour toute intervention effectuée en régie (inchangé) s'établit à :

Intervention d'un agent	22,00 €/heure
Intervention d'un hydrocureur avec 2 agents	80,00 €/heure
Tarif en dehors des heures de service	Majoration de 75 %

Ces tarifs sont applicables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011.

ASSAINISSEMENT : Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) - Fixation des tarifs 2011

Le Conseil communautaire a fixé le tarif des contrôles effectués par le SPANC de Tour(s)plus pour 2011 :

Type de contrôle	Tarifs 2011 (€ HT)
Contrôle de conception	130
Contrôle de conception si étude à la parcelle jointe au dossier	50
Contrôle de réalisation	90
Diagnostic initial	130
Contrôle de fonctionnement	80
Réponse dans le cas d'une transaction immobilière	
- administrative simple	30
- contrôle de fonctionnement	100

FINANCES : Dotation de solidarité communautaire pour l'année 2011

Le Conseil communautaire a fixé la dotation de solidarité communautaire pour Fondettes à **185 996 €** pour l'année 2011.

Fait à Fondettes, le 26 janvier 2011
Affiché le 1er février 2011